



**Objet : Préavis de grève pour l'ensemble des agents du conseil régional, du 13 janvier 2025 au 30 janvier 2025, de 0 à 24h.**

Depuis le début de notre mandat syndical, l'administration multiplie les passages en force sur tous les sujets importants pour les agent.es régionaux. Les syndicats constatent, instance après instance, l'impasse du « dialogue social » et les manœuvres dilatoires qui repoussent, groupes de travail après groupes de travail, les négociations notamment sur les sujets avec impact budgétaire.

L'argument du budget a toujours été utilisé pour refuser toute avancée. Reprenant la rhétorique et l'idéologie gouvernementales, à rebours des engagements sur le service public du NFP pour lequel nous avons appelé à voter. Cette impasse nous semble aujourd'hui avoir atteint un tel point qu'il nous faut envisager notre action différemment.

- Nous demandons que les « gels » de postes fassent l'objet d'une véritable discussion en CST, car ils impliquent de fait de véritables réorganisations de service, prérogative de l'instance. Ils doivent également faire l'objet d'une concertation des équipes et être clairement définis : Qu'est-ce qu'un poste « gelé » ? Pour combien de temps ? Qu'en est-il de la charge de travail ? Quand viendra le dégel ?
- Les réaménagements ne doivent pas se faire aux dépens des agent.es, mais pour leur bien-être. Des règles doivent être établies en ce sens, après une réflexion sur l'évolution du travail. Faute de cela, aucun plan « bâtimentaire » ne pourra être accepté par les agent.es sinon par la force et la résignation, comme à Limoges.
- Quel que soit le contexte budgétaire, l'exécutif ne peut accepter de sacrifier les agent.es à l'austérité. Les économies doivent se faire ailleurs. Ainsi, l'Aréna ne peut-elle pas voir son budget amputé mais au contraire augmenté et elle serait idéalement transformée en CAS. La participation employeur à la protection sociale complémentaire doit permettre à tous les agent.es d'être couverts sans arbitrage. La valeur faciale des tickets restaurants doit augmenter, la participation aux chèques-vacances, de même que les prestations sociales doivent être revues à la hausse, toutes choses que nous demandons depuis des années. L'extension de la reconnaissance de la pénibilité et la création de postes de titulaires remplaçants sont également des nécessités que nous sommes rappelés sans cesse.

Nous avons invité ce jeudi 9 janvier l'ensemble du personnel régional à une réunion pour discuter collectivement de toute mesure que nous jugerons nécessaire de prendre pour obtenir satisfaction sur ces points. Dans l'attente de ces décisions, nous déposons d'ores et déjà ce préavis de grève de 00h00 à 24h00, pour chaque jour de travail du 13 janvier 2025 au 30 janvier 2025 pour l'ensemble des agents de la Région Nouvelle Aquitaine, afin de leur permettre d'exercer leur droit de grève. Nous sommes évidemment disponibles pour toute négociation autour de ces revendications, dans le délai prévu par ce préavis.

Dans cette attente, nous vous adressons, monsieur le président, nos sincères salutations.

Le 6 janvier 2025, pour la CGT du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, son secrétaire général,  
Eduardo Barzana :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eduardo Barzana', written over a light blue horizontal line.